



**LA PLAINE**  
DES PALMISTES

Affaire 11-141021

Budget annexe lotissement petite plaine- approbation de la décision modificative n°1 du budget primitif 2021

NOTA. / Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie, que la convocation avait été faite le **8 octobre 2021** et que le nombre de membres en exercice étant de **29**, le nombre de présent(s) est de : **22**

Absents : **01**

Procurations : **06**

Total des votes : **25**

Secrétaire de séance : Victorien JUSTINE

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer



LE MAIRE,

Johnny PAYET

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
COMMUNE DE LA PLAINE DES PALMISTES

-----  
EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES  
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EN  
DATE DU QUATORZE OCTOBRE  
DEUX MILLE VINGT ET UN

L'an deux mille vingt et un le **QUATORZE OCTOBRE** à **DIX-SEPT HEURE** le Conseil Municipal de La Plaine des Palmistes dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur **PAYET Johnny**.

**PRÉSENTS** : Johnny PAYET Maire – Sabine IGOUFE 1<sup>ère</sup> adjointe – Jean Yves FAUSTIN 2<sup>ème</sup> adjoint – Mylène MAHALATCHIMY 3<sup>ème</sup> adjointe – Joan DORO 4<sup>ème</sup> adjoint – Marie-Héliette THIBURCE 7<sup>ème</sup> adjointe – François FRUTEAU DE LACLOS 8<sup>ème</sup> adjoint – Sonia ALBUFFY conseillère municipale – Frédéric AZOR conseiller municipal – Micheline CLAIN conseillère municipale – Erick BOYER conseiller municipal – Sabrina HOARAU conseillère municipale – Alain RIVIERE conseiller municipal – Sandra GRONDIN conseillère municipale – Luçay CHEVALIER conseiller municipal – Marie-Lourdes VÉLIA conseillère municipale – Victorien JUSTINE conseiller municipal – Mélissa MOGALIA conseillère municipale – Yannick BOYER conseiller municipal – Sylvie LEGER conseillère municipale – Jean-Luc SAINT-LAMBERT conseiller municipal – Joëlle DELATRE conseillère municipale

**ABSENT(S)** : Daniel JEAN-BAPTISTE dit PARNY conseiller municipal

**PROCURATION(S)** : Gina DALLEAU 5<sup>ème</sup> adjointe à Johnny PAYET – Jean Claude DAMOUR 6<sup>ème</sup> adjoint à Sandra GRONDIN – Mickaël PAYET conseiller municipal à François FRUTEAU de LACLOS – Elisabeth BAGNY conseillère municipale à Jean Yves FAUSTIN – Sophie ARZAL conseillère municipale à Yannick BOYER – Jean-Yves VACHER conseiller municipal à Jean-Luc SAINT-LAMBERT

## **AFFAIRE N°11 - 141021**

### **Budget annexe lotissement petite plaine- approbation de la décision modificative n°1 du budget primitif 2021**

Il est soumis à l'approbation du Conseil Municipal la Décision Modificative (DM) n°1 pour l'année 2021 du budget annexe Lotissement Petite Plaine.

Les opérations concernent les sections de fonctionnement et d'investissement en vue de la vente des parcelles du lotissement.

#### **Les dépenses de la section de fonctionnement :**

En ce qui concerne le chapitre 011 « Charges à caractère général », la décision modificative vise à réduire la prévision budgétaire en matière de travaux (compte 605, -79 770,35€) et à inscrire les crédits nécessaires à l'acquisition du foncier d'assiette de l'opération (compte 6015, +51 134,00€).

Au niveau du chapitre 65 « Autres charges de gestion courante », il convient de prévoir le reversement de l'excédent prévisionnel issu de la commercialisation des 10 lots (compte 6522, +105 000,00€).

Enfin, les opérations d'ordre en sections (chapitre 042) permettent d'enregistrer la variation du stock d'encours au 31.12.2020 (compte 7133, +65 673,43€) et la variation du stock de terrains aménagés au regard des ventes attendues (71355, +405 000,00€).

#### **Les recettes de la section de fonctionnement :**

En ce qui concerne le chapitre 70 « Produit des ventes », il convient de prévoir, à titre prévisionnel, la vente des 10 lots selon l'estimation des domaines (compte 7015, +510 000,00€).

Enfin, les opérations d'ordre en sections (chapitre 042) permettent d'enregistrer la variation de stock de terrains aménagés au 31.12.2021 (compte 71355, +405 000,00€) et l'annulation d'une inscription du budget primitif 2021, devenue inutile, pour -367 962,92€ (compte 7133).

#### **Les dépenses de la section d'investissement :**

Le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées », enregistre le remboursement des avances versées par le budget principal pour un montant total de +333 636,35€ (compte 168748).

De plus, les opérations d'ordre en sections (chapitre 040) permettent d'enregistrer le stock de terrain aménagés au 31.12.2021 (compte 3555, +405 000,00€) et l'annulation d'une inscription du budget primitif 2021, devenue inutile, pour -367 962,92€ (compte 3355).

#### **Les recettes de la section d'investissement :**

L'avance prévue sur le chapitre 16 « Emprunts et dettes assimilées » lors de l'approbation du budget primitif 2021 n'a plus lieu d'être, il est donc nécessaire de réduire l'inscription budgétaire (compte 168748, -100 000,00€)

De même, les opérations d'ordre en sections (chapitre 040) permettent d'enregistrer l'annulation du stock d'encours au 31.12.2020 (compte 3351, +10 054,54€ et compte 3354, +55 618,89€) et la sortie du stock de terrains aménagés au regard des ventes attendues (compte 3555, +405 000,00€).

Le tableau ci-dessous détaille par chapitre et par section le projet de la DM n°1 qui vous est proposé :

SECTION DE FONCTIONNEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	BP 2021	DM 2021	TOTAL 2021	Chapitre	Article	BP 2021	DM 2021	TOTAL 2021
011	605	100 000,00	-79 770,35	20 229,65	70	7015		510 000,00	510 000,00
011	6015		51 134,00	51 134,00	042	71355		405 000,00	405 000,00
65	6522		105 000,00	105 000,00	042	7133	367 962,92	-367 962,92	0,00
042	71355		405 000,00	405 000,00					
042	7133	267 962,92	65 673,43	333 636,35					
TOTAL DF		367 962,92	547 037,08	915 000,00	TOTAL RF		367 962,92	547 037,08	915 000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT									
DEPENSES					RECETTES				
Chapitre	Article	BP 2021	DM 2021	TOTAL 2021	Chapitre	Article	BP 2021	DM 2021	TOTAL 2021
16	168748		333 636,35	333 636,35	16	168748	100 000,00	-100 000,00	0,00
040	3555		405 000,00	405 000,00	040	3555		405 000,00	405 000,00
040	3355	367 962,92	-367 962,92	0,00	040	3351		10 054,54	10 054,54
					040	3354		55 618,89	55 618,89
					040	3355	267 962,92		267 962,92
TOTAL DI		367 962,92	370 673,43	738 636,35	TOTAL RI		367 962,92	370 673,43	738 636,35

TOTAL GENERAL									
		735 925,84	917 710,51	1 653 636,35	TOTAL GENERAL		735 925,84	917 710,51	1 653 636,35

Accusé de réception en préfecture  
974212740065-20211014-DCM11-141021-DE  
Date de réception : 26/10/2021  
Date de réception préfecture : 26/10/2021

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20211014-DCM11-141021-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2021  
Date de réception préfecture : 26/10/2021

Appelé à en délibérer, le Conseil municipal, à la **MAJORITÉ** des membres présents et représentés, **3 refus de vote** (Jean-Luc SAINT-LAMBERT, Joëlle DELATRE et Jean Yves VACHER),

**APPROUVE** cette décision modificative n°1 du budget annexe du Lotissement Petite Plaine 2021,  
**AUTORISE** le Maire ou en son absence, l'adjoint délégué, à signer tout document relatif à cette affaire.

---

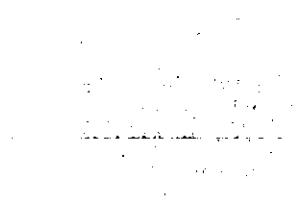
Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents

Pour copie conforme,

Le Maire  
  
Johnny PAYET

---


Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20211014-DCM11-141021-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2021  
Date de réception préfecture : 26/10/2021



Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20211014-DCM11-141021-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2021  
Date de réception préfecture : 26/10/2021

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRETE - SIGNATURES

	Nombre de membres en exercice <u>29</u> Nombre de membres présents <u>22</u> Nombre de suffrages exprimés <u>24</u> VOTES : Pour <u>24</u> Contre <u>0</u> Abstentions <u>0</u>
	Date de convocation : <u>8/10/21</u>
Présenté par le <u>Maire</u> (1), A <u>Plaine des Palmistes</u> le <u>14/10/21</u>	
Délibéré par <u>Conseil Municipal</u> (2), réunion en session <u>ordinaire</u> A <u>Plaine des Palmistes</u> le <u>14/10/21</u>	
	Les membres du <u>Conseil Municipal</u> (2)
	
Certifié exécutoire par .....(1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....	
A ....., le .....	

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme;  
(2) Indiquer le conseil municipal ou l'assemblée délibérante.

Décision Modificative n°1 du Budget Lotissement de la Plaine des Palmistes

Accusé de réception en préfecture  
 974-219740065-20211014-DCM11-141021-DE  
 Date de télétransmission : 26/10/2021  
 Date de réception préfecture : 26/10/2021

Accusé de réception en préfecture  
974-219740065-20211014-DCM11-141021-DE  
Date de télétransmission : 26/10/2021  
Date de réception préfecture : 26/10/2021